

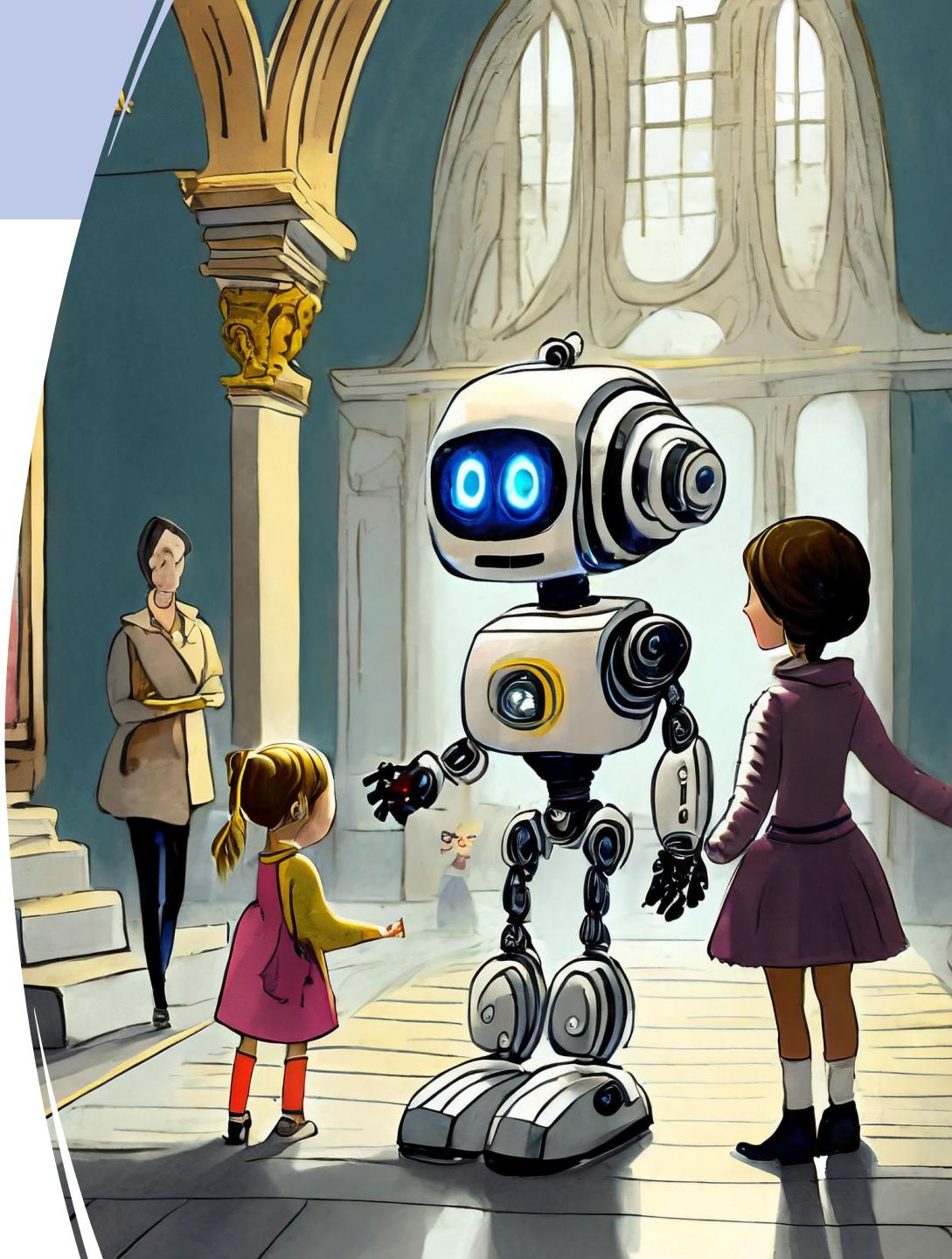
# Photographie, droit d'auteur et droit à l'image

CCS Parentville, 21/11/23  
Alexandre Cassart



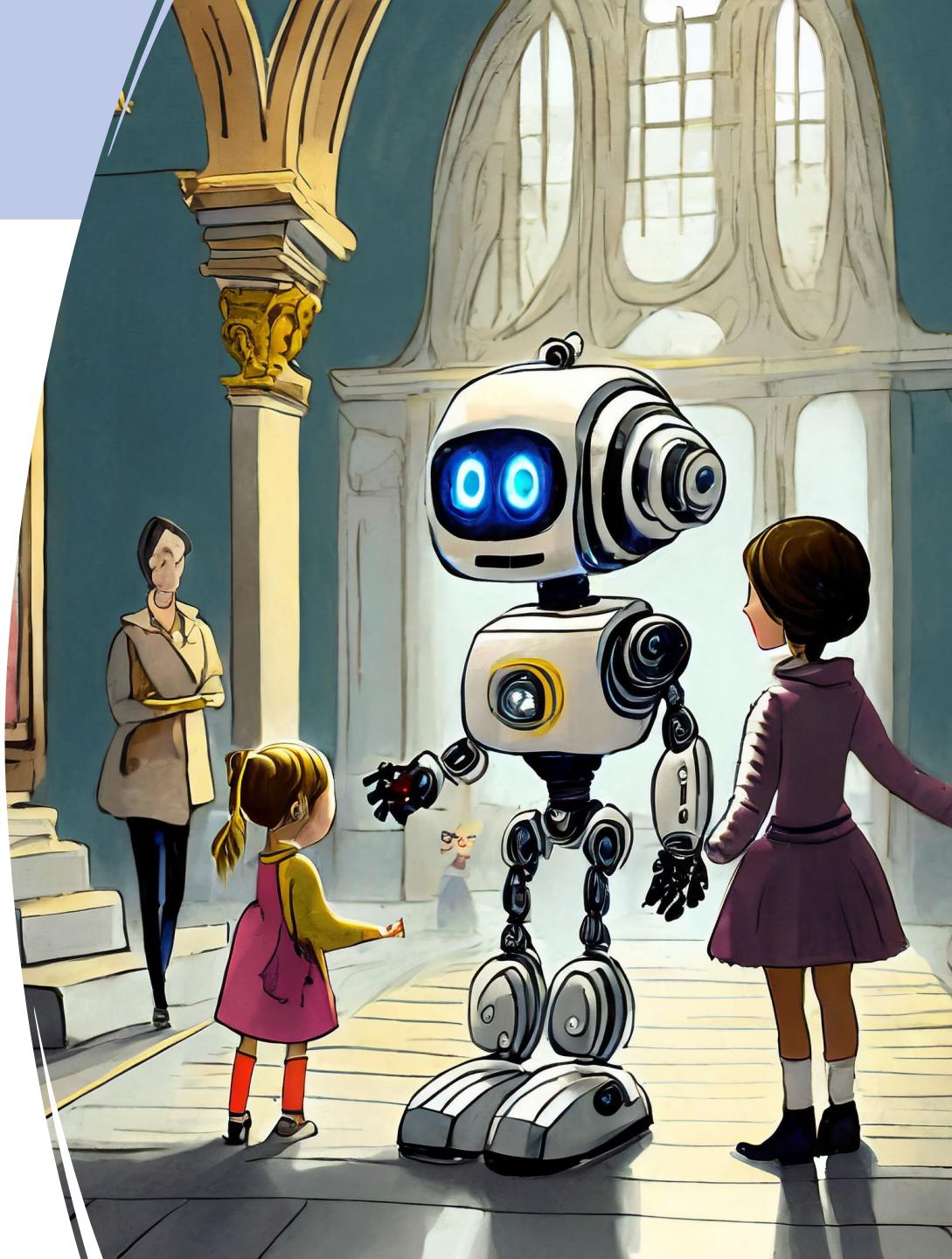
# Plan de l'exposé

- Origine & conditions du droit d'auteur
- Les droits patrimoniaux & moraux
  - Les exceptions
    - Le droit de panorama
    - Les œuvres collaboratives
- Les relations du droit d'auteur avec les autres droits
- La protection de son droit d'auteur
- Les défis de l'IA générative



# Plan de l'exposé

- **Origine & conditions du droit d'auteur**
- Les droits patrimoniaux & moraux
  - Les exceptions
    - Le droit de panorama
  - Les œuvres collaboratives
- Les relations du droit d'auteur avec les autres droits
- La protection de son droit d'auteur
- Les défis de l'IA générative





# Origine & conditions du droit d'auteur

- Distinction (déjà) entre l'œuvre et le support au moyen-âge
- Avènement de l'imprimerie ➔ reproductibilité
- *Statute of Anne* (1710, UK)/Lettres patentes (France)
- De nos jours explosion de la propriété intellectuelle, des durées de protection, de la complexité des régimes juridiques



## PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE

- Droit d'auteur et ses dérivés
- Droit sur les bases de données
- Topographies semi-conducteurs

## PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

- Brevet
- Marques
- Dessin et modèle
- Indication géographique
- Obtention végétale

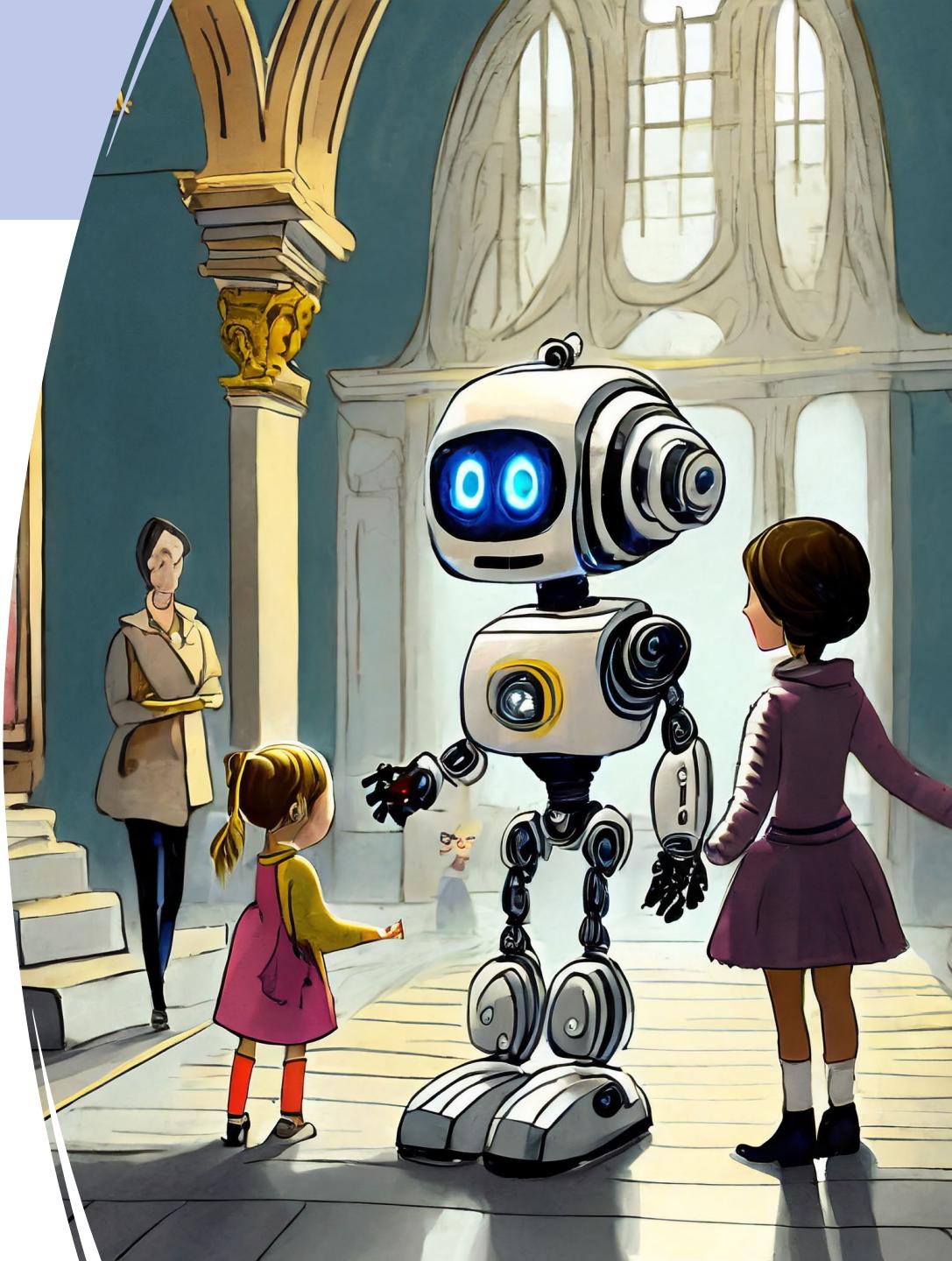
# Origine & conditions du droit d'auteur

- Le droit d'auteur protège une **œuvre originale**
- **Œuvre** suppose une création **mise en forme**
  - « *Les idées sont de libre parcours* »
- Une œuvre est **originale** lorsqu'elle est une création intellectuelle propre à son auteur (CJUE, Infopaq, C-5/08), lequel a posé des actes libres et créatifs
- Jurisprudence définit les contours de ces concepts
- Pas nécessaire d'enregistrer l'œuvre pour être protégée



# Plan de l'exposé

- Origine & conditions du droit d'auteur
- **Les droits patrimoniaux & moraux**
  - Les exceptions
    - Le droit de panorama
  - Les œuvres collaboratives
- Les relations du droit d'auteur avec les autres droits
- La protection de son droit d'auteur
- Les défis de l'IA générative



# Droit patrimoniaux & droits moraux



Droits patrimoniaux	Droits moraux
Permettent l'exploitation économique de l'œuvre	Protègent la part de personnalité que l'auteur injecte dans l'œuvre
Cessibles	Non cessibles mais renonçables
Droit de reproduction	Droit de paternité
Droit de communication au public (« vivante »)	Droit de divulgation
Droit de prêt et de location	Droit à l'intégrité
Droit de distribution (matériel)	
Droit de suite (œuvres plastiques et graphiques)	

# Droits patrimoniaux & moraux

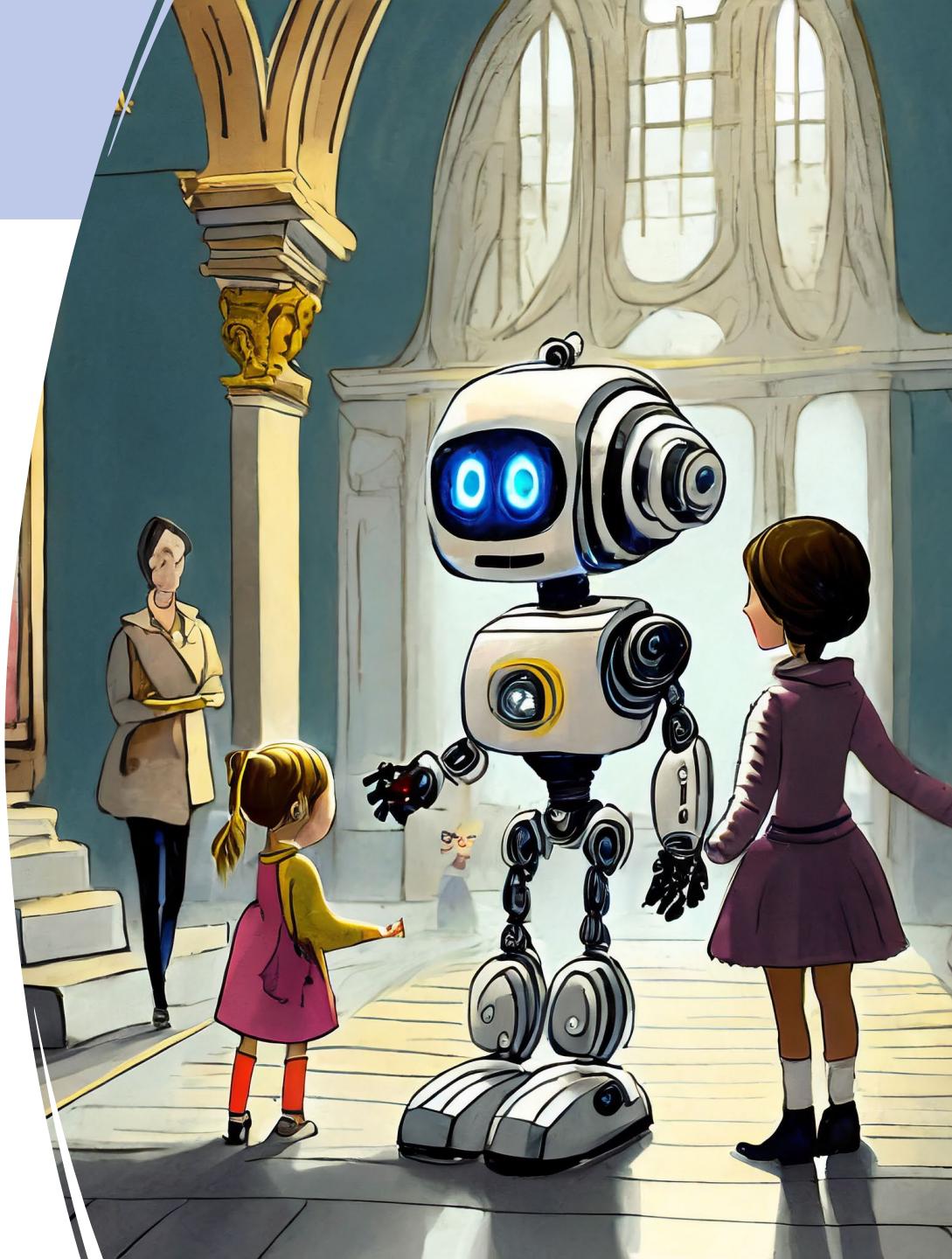
- Droit nait dans le chef de l'auteur, **la personne physique** (présomption liée à la signature)
- Durée de protection → 70 ans à dater de la mort de l'auteur (du dernier auteur en cas d'œuvre collective, du 1<sup>er</sup> janvier qui suit la divulgation en cas d'anonymat)
- XI,167 du Code de droit économique → importance de la contractualisation et de l'**écrit**

« A l'égard de l'auteur, tous les contrats se prouvent par écrit. »
- Méconnaissance importante de la contractualisation
- ! Commandes, travail sur mesure, travail salarié...



# Plan de l'exposé

- Origine & conditions du droit d'auteur
- Les droits patrimoniaux & moraux
  - **Les exceptions**
    - Le droit de panorama
    - Les œuvres collaboratives
- Les relations du droit d'auteur avec les autres droits
- La protection de son droit d'auteur
- Les défis de l'IA générative



# Exceptions au droit d'auteur

- Plus d'une vingtaine d'exceptions couvrent plusieurs catégories d'usages
  - En faveur de l'enseignement ou de la recherche scientifique
  - En faveur des bibliothèques, musées et archives
  - L'exception de copie privée
  - L'exception pour reprographie
  - En faveur de l'information (actualité, parodie...)
  - Varia (copies techniques, en faveur de personnes porteuses de handicap)
- Parfois exception dans l'exception (ex. pas de copie de partition pour l'enseignement)



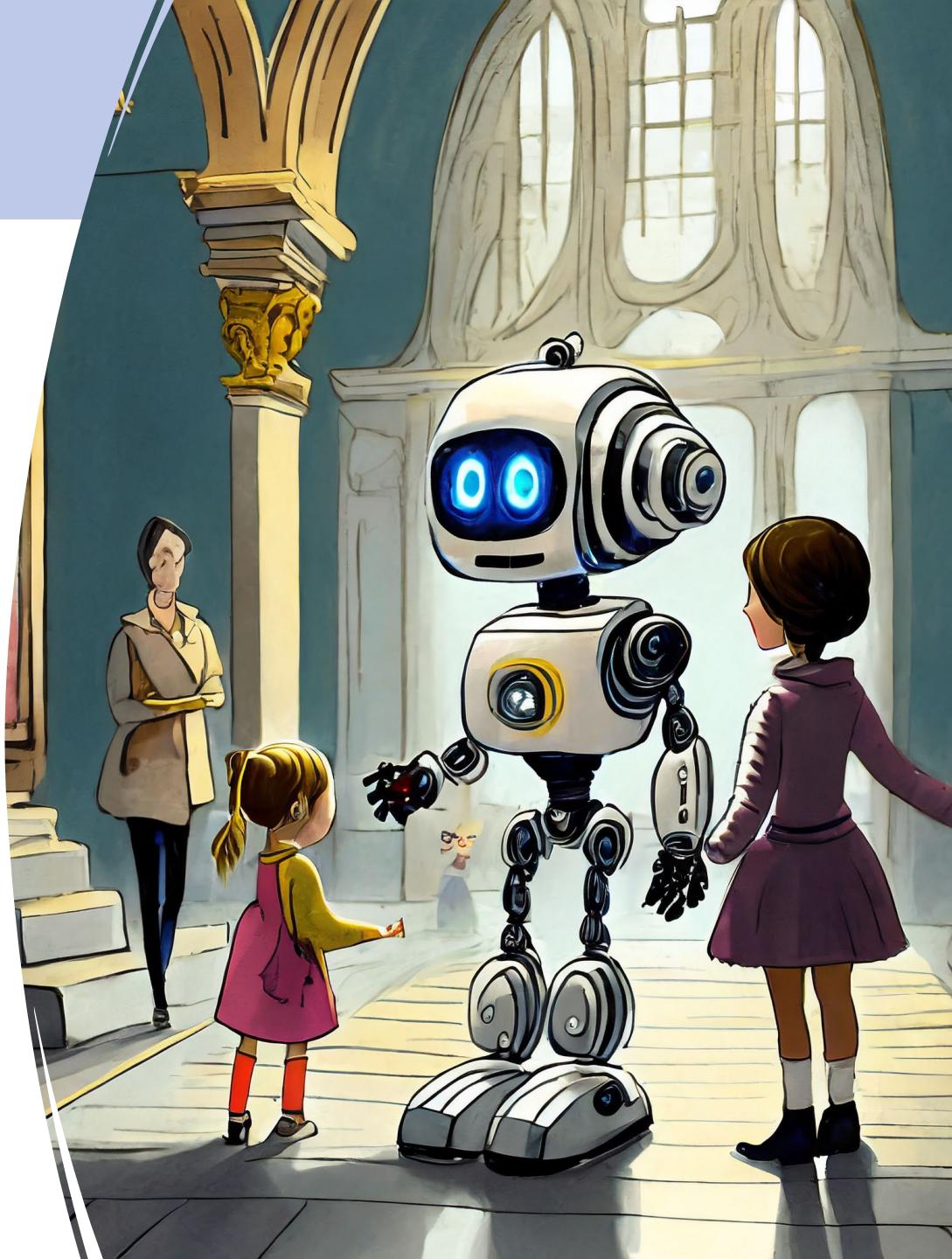


# Exception de panorama

- Bâtiments, statues, sculptures, tags,... peuvent être protégés par le droit d'auteur
- Art. XI.190, 2/1 du Code de droit économique permet la reproduction et la communication au public d'oeuvres d'art plastique, graphique ou architectural, licitement divulguées, destinées à être placées de façon permanente dans des lieux publics, pour autant qu'il s'agisse de la reproduction ou de la communication de l'oeuvre telle qu'elle s'y trouve
- Art. XI. 192/3 : Cette exception n'est applicable que si elle ne porte pas atteinte à l'exploitation normale de l'œuvre ou de la base de données ni ne cause un préjudice injustifié aux intérêts légitimes de l'ayant droit.

# Plan de l'exposé

- Origine & conditions du droit d'auteur
- Les droits patrimoniaux & moraux
  - Les exceptions
    - Le droit de panorama
  - **Les œuvres collaboratives**
- Les relations du droit d'auteur avec les autres droits
- La protection de son droit d'auteur
- Les défis de l'IA générative



# Œuvres collaboratives

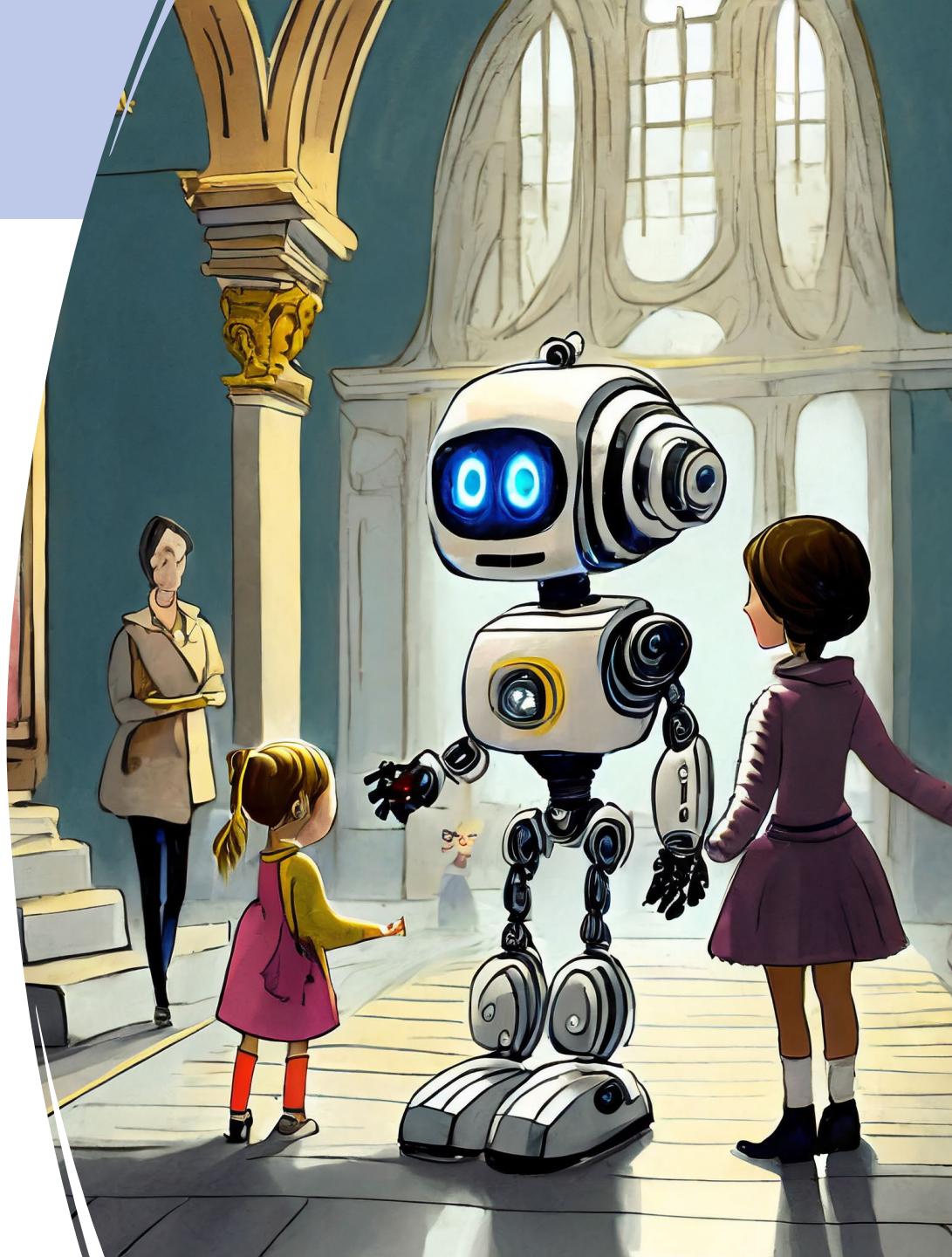
---

- Plusieurs personnes collaborent à une œuvre
  - Apport de chacun est discernable et individualisable → Division du droit
  - Apport indiscernable → Indivision
- En cas d'indivision, les auteurs doivent collaborer
  - Tribunaux tranchent en cas de litige
  - Importance de la contractualisation
- Protection court jusqu'à 70 ans après le décès du dernier co-auteur



# Plan de l'exposé

- Origine & conditions du droit d'auteur
- Les droits patrimoniaux & moraux
  - Les exceptions
    - Le droit de panorama
    - Les œuvres collaboratives
- **Les relations du droit d'auteur avec les autres droits**
- La protection de son droit d'auteur
- Les défis de l'IA générative





# Relations avec les autres droits

- **Droit à l'image**
  - Construction sur base du Code de droit économique, de la Constitution et de textes fondamentaux (CEDH, CDDF)
  - Article XI.174 du Code de droit économique : « *Ni l'auteur, ni le propriétaire d'un portrait, ni tout possesseur ou détenteur d'un portrait n'a le droit de le reproduire ou de le communiquer au public sans l'assentiment de la personne représentée ou celui de ses ayants droits pendant vingt ans à partir de son décès.* »
  - Exceptions
    - Consentement
    - Personnage public – intérêt du public
    - Lieux publics
    - Images de foule

# Relations avec les autres droits

- Cumul de **droits de propriété intellectuelle**
  - Droit d'auteur / droit d'auteur
    - Conditions fondamentales
    - Consentement du premier auteur
    - Exception applicable
  - Droit d'auteur / marque
    - Conditions fondamentales
    - Consentement du titulaire de la marque
    - Exception applicable (principalement pas d'utilisation de la marque dans la vie des affaires)
  - Dépôt d'un signe protégé par le droit d'auteur en tant que marque suppose l'accord de l'auteur



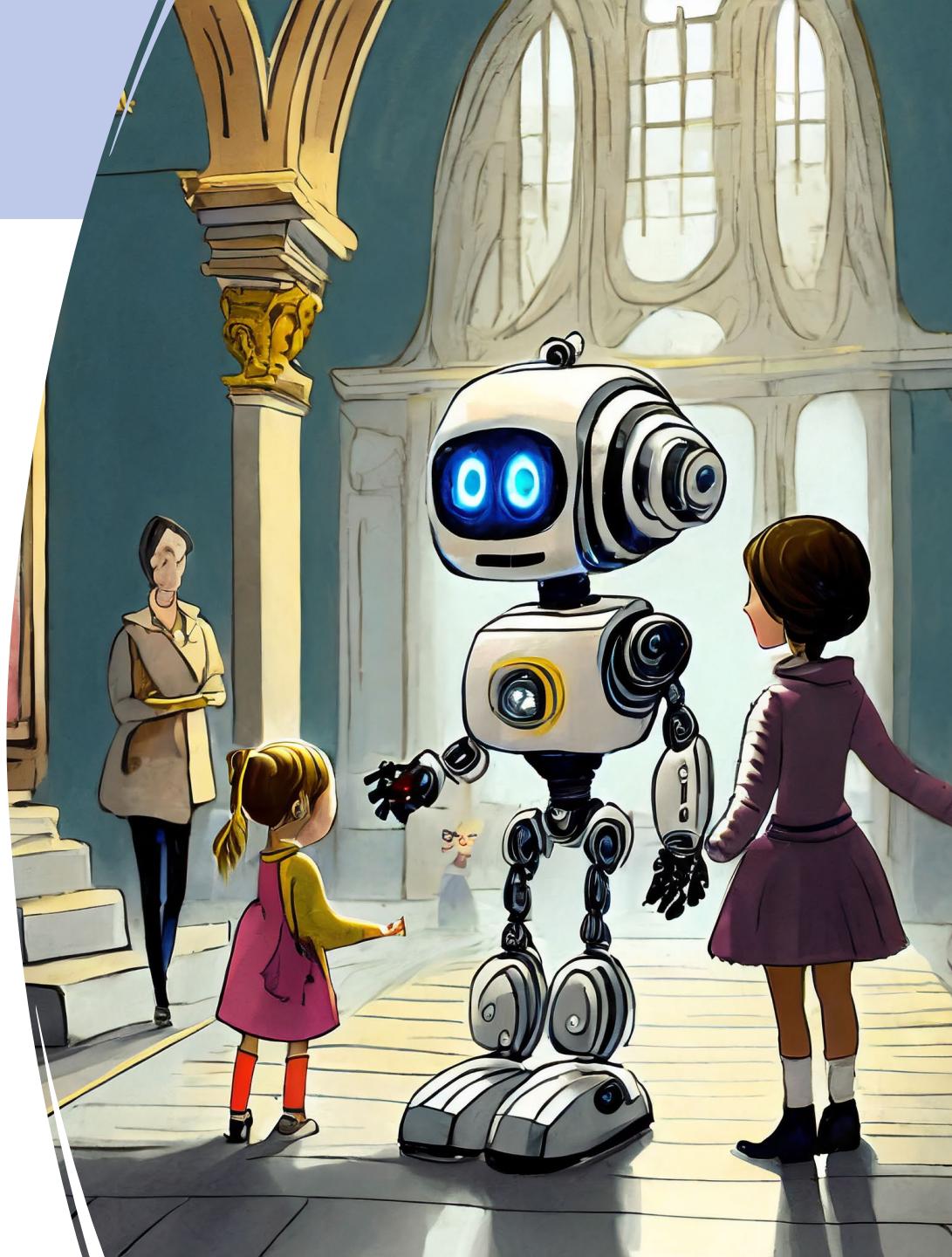


# Relations avec les autres droits

- Droit de propriété et droit d'auteur
- Propriété d'un immeuble n'implique pas la titularité du droit sur l'immeuble
- Tension entre le droit de l'architecte et le droit du propriétaire
  - Droit du propriétaire de modifier son bien
  - Droit de l'architecte à l'intégrité de son œuvre
- Résolution contractuelle
- Tag/graffiti apposé sur un immeuble

# Plan de l'exposé

- Origine & conditions du droit d'auteur
- Les droits patrimoniaux & moraux
  - Les exceptions
    - Le droit de panorama
    - Les œuvres collaboratives
- Les relations du droit d'auteur avec les autres droits
- **La protection de son droit d'auteur**
- Les défis de l'IA générative



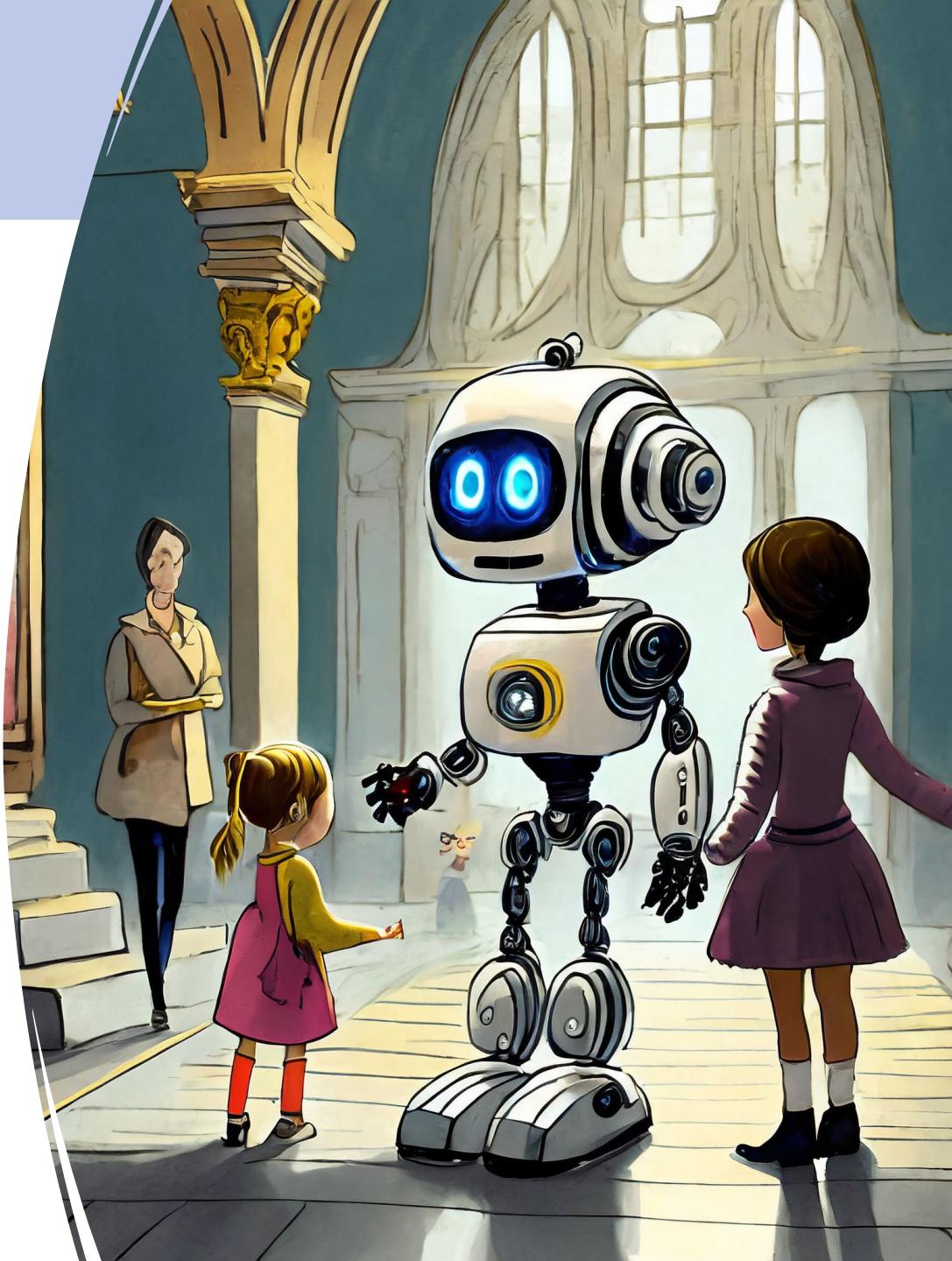


# La protection de son droit d'auteur

- Les paradoxes du droit d'auteur
  - Très contractuel >< peu de contrat
  - Très casuistique >< peu de jurisprudence
  - Omniprésent >< méconnu (même des professionnels)
- La protection en amont
  - Signature et moyens techniques (watermark)
  - Contractualisation
- Protection en aval
  - Surveillance des usages
  - (Société de gestion)
  - Mise en demeure et action en justice

# Plan de l'exposé

- Origine & conditions du droit d'auteur
- Les droits patrimoniaux & moraux
  - Les exceptions
    - Le droit de panorama
    - Les œuvres collaboratives
- Les relations du droit d'auteur avec les autres droits
- La protection de son droit d'auteur
- **Les défis de l'IA générative**





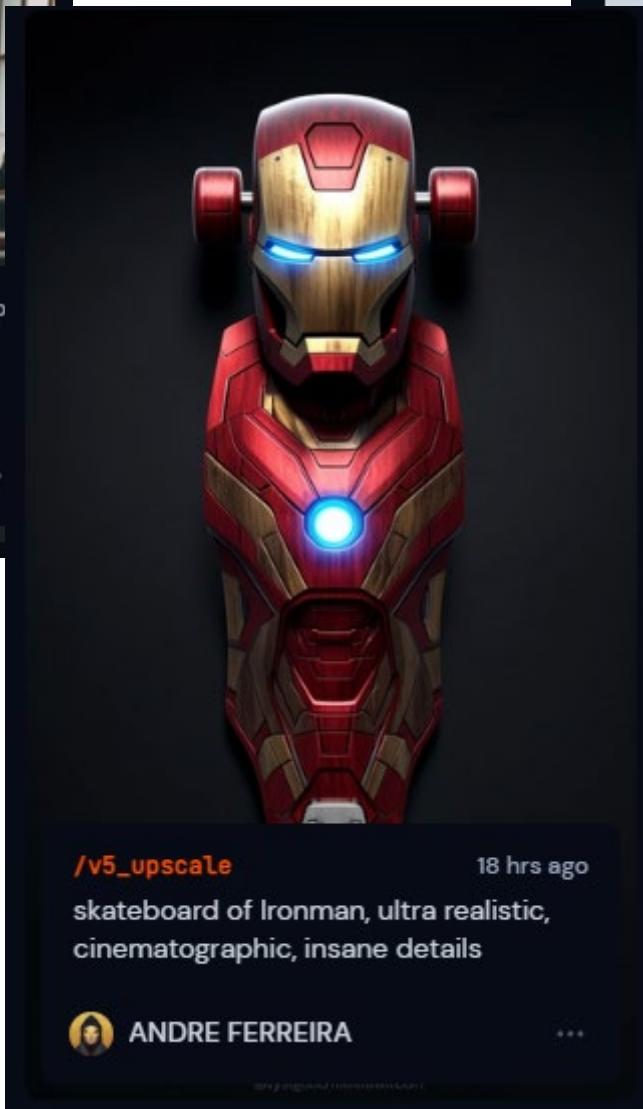
/v5\_upscale

17 hrs ago

a lawyer in a courtroom with his outfit on, standing straight in front of me



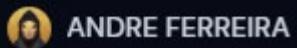
KRN



/v5\_upscale

18 hrs ago

skateboard of Ironman, ultra realistic, cinematographic, insane details



ANDRE FERREIRA



/v5\_upscale

18 hrs ago

A 30 years old white european man long curly blond hair, in the Grand Canyon. Looking at the camera, shot...



MacXou

# Les défis de l'IA générative

- Apprentissage machine sur base de jeux de données massives
- Sur base de ses données et du “prompt”, le logiciel génère le résultat le plus probable
- Apprend en continu de l’interaction avec les utilisateurs





# Les défis de l'IA Générative

- Propriété intellectuelle sur les datasets, les prompts et les résultats ?
- Condition d'originalité ?
- Intégration de DACP dans les données d'entraînement et d'entrée
- Possibilité de recréer un visage ou une voix (deep fake)
  - Premiers procès lancés aux USA

# Conclusions

- Matière complexe et mouvante
- Prendre conscience de la valeur de ses œuvres
- Protéger ses œuvres et respecter les droits
- Aujourd'hui tous photographes, demain tous créateurs d'images ?
- [A.cassart@lexing.be](mailto:A.cassart@lexing.be)



# Pour aller plus loin

---

- <https://firefly.adobe.com/>
- <https://openai.com/dall-e-2>
- <https://www.bing.com/create>
- <https://www.midjourney.com>
- Credits : Pexels.com & Firefly

